

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 37 (1945)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37^{me} année

Octobre 1945

N° 10

Les fédérations syndicales suisses en 1944.

Nous avons retracé l'évolution économique en 1944 dans le numéro d'avril de notre revue, de sorte que nous pouvons nous borner aujourd'hui à commenter le développement des effectifs syndicaux.

I.

Après un léger recul pendant la première et la seconde année de guerre, le nombre des membres de l'Union syndicale n'a cessé d'augmenter à partir de 1942. Cependant, cet accroissement a été moins rapide, plus régulier que pendant le conflit 1914-1918. Tandis que les effectifs de l'Union syndicale ont plus que triplé de 1915 à 1919 (passant de 65 000 à 220 000), ils n'ont augmenté que de 26% pendant la guerre qui vient de prendre fin (passant de 212 600 en 1940 à 267 600 en 1944). Au cours de ces dernières années, les tensions sociales ont été moins fortes que de 1914 à 1918. Les travailleurs ont alors éprouvé bien plus fortement qu'aujourd'hui les conséquences du renchérissement. Grâce à l'influence plus marquée du mouvement ouvrier et aux mesures que les autorités ont su prendre à temps, il a été possible de prévenir la répétition de maintes des erreurs d'autrefois. De plus, la classe ouvrière, animée de la volonté de maintenir l'indépendance du pays, a consenti à de réels sacrifices pour que la Confédération, forte de l'union de tous ses citoyens, puisse opposer une muraille d'airain aux entreprises du pire ennemi de l'humanité. A cet effet, le syndicalisme a limité ses revendications au strict nécessaire; l'attitude du mouvement ouvrier, l'activité économique (qui est restée intense) et les mesures d'ordre social ont créé un climat tout différent de celui qui régnait en 1918. L'électricité dont l'atmosphère était alors chargée devait nécessairement provoquer un orage: la grève générale de 1918.